# **ET SI LA MIXITÉ SERVAIT DE LEVIER AUX ENTREPRISES SUR LA VOIE D’UNE APPROCHE DURABLE ?**

### **Le Cercle InterElles réunira son réseau pour la 22e édition de son Colloque annuel le 6 avril 2023 à la Cité Internationale Universitaire de Paris.** Les seize réseaux des entreprises du secteur technologique et scientifique membres du Cercle reprennent le chemin des ateliers de travail pour étudier, cette année, comment la mixité peut participer à la construction d’une entreprise durable.

### **Paris, le 26 octobre 2022 :** Alors que le monde est secoué par les affres du dérèglement climatique, des séquelles d’une pandémie planétaire à peine maîtrisée et d’une jeunesse écoanxieuse, les entreprises sont conscientes de l’urgence à opérer un changement de paradigme vers un modèle durable et responsable. Mais comment vont-elles s’y prendre ? C’est la question que le Cercle s’engage à creuser après les enseignements saisissants du 21e Colloque dont les actes viennent de paraître. Vous pouvez les télécharger sur le site [**ici**](https://www.interelles.com/wp-content/uploads/2022/10/Actes-2022-V3.pdf).

### **Des conclusions fécondes sur l’invisibilité des femmes à consulter dans les actes du Colloque 2022.**

### À l’occasion du précédent Colloque **« Santé, gouvernance, intelligence artificielle : quelle place pour les femmes ? »**, qui s’est tenu le 12 mai dernier avec la participation record d’un millier de membres en présentiel et en ligne, l’assistance a pu mesurer, témoignages et statistiques à l’appui, l’importance d’inclure les femmes dans l’équation d’un monde en mutation :

### La pandémie et le confinement ont révélé que les femmes sont les premières victimes de cette crise : violences domestiques, décrochage de carrière, surmenage. Aussi, les entreprises et leur médecine du travail revoient, pour beaucoup, leur politique de santé au travail car la santé publique ne s’arrête pas aux portes de l’entreprise.

### L’Intelligence Artificielle investit désormais tous les territoires de nos vies et court le risque d’emporter avec elle les biais d’une société au passé sexiste : les entreprises ont donc le devoir d’adopter des mesures éthiques rigoureuses pour contribuer à construire un environnement connecté équitable pour les futures générations.

### L’importance de la place des femmes dans les instances de décision, enfin, ne doit pas être négligée. Gwénola Joly-Coz, Première présidente de la cour d’appel de Poitiers rappelait lors du Colloque que si la mixité avait augmenté dans de nombreux secteurs, en revanche la parité piétinait encore, comme c’est le cas dans le milieu judiciaire avec seulement 25 % de femmes en responsabilité dans les tribunaux contre 70 % de femmes en exercice. Et l’on sait que ce déséquilibre se répercute dans le quotidien des femmes, par exemple pour la demande de financement, comme le déplore Marie-Pierre Rixain, députée de l’Essonne qui ne peut pas concevoir un avenir sans un engagement des femmes à part et hauteur égales.

### **Questionner l’engagement des entreprises par le prisme de la mixité au prochain Colloque 2023.**

### Ces conclusions édifiantes du printemps dernier ont amené naturellement le bureau du Cercle InterElles à vouloir pousser la réflexion plus loin au prochain Colloque : si l’avenir de notre société se joue dans nos entreprises, et s’il se joue maintenant, il s’agit de s’assurer que les femmes seront autant actrices de cette mutation vers une économie durable, avec des organisations au travail réinventées, une exploitation des richesses de notre planète repensée.

Comme l’affirmait en introduction de la session plénière, Chantal Birman, sage-femme au parcours extraordinaire, « un individu n’existe que par le choix de sa responsabilité sociale », et l’entreprise n’est-elle pas la somme de ces individus ? **Nous partagerons le fruit de nos ateliers de réflexion le 6 avril 2023 : à vos agendas !**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Le Cercle InterElles s’engage depuis 22 ans en faveur de la mixité et de l’égalité professionnelle dans les secteurs scientifiques et technologiques, avec l’ambition de créer les conditions favorables à l’équilibre des genres et à la performance.  Il regroupe les réseaux de 16 entreprises industrielles et technologiques : CEA, Dassault Systèmes, EDF, Engie, GE, IBM, Intel, Lenovo, Orange, Orano, Qualcomm, Renault Group, Salesforce, SAP, Schlumberger et SNCF. Ses membres se mobilisent toute l’année dans des groupes de travail et de réflexion pour encourager la mixité au sein des filières et métiers scientifiques et technologiques, favoriser l’accès des femmes à des postes à responsabilité, défendre l’équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et partager les bonnes pratiques au sein du réseau. Le contenu de ces ateliers est restitué durant le Colloque annuel et publié dans les actes du Colloque disponibles sur le site internet du Cercle : [www.interelles.com](http://www.interelles.com)  Suivez l’actualité du Cercle sur sa page [LinkedIn Cercle InterElles](https://www.linkedin.com/company/cercle-interelles/). | | |  |
| **CONTACT PRESSE :** | | Dominique Maire | [mairedominique@gmail.com](mailto:mairedominique@gmail.com) 06 07 94 10 54 | |
| [CHAINE](https://www.youtube.com/channel/UC_eTO1Xt79RdLLwDk5abRNw/videos) YOUTUBE | | [LES ACTES DES COLLOQUES](http://www.interelles.com/colloques-interelles/) | [ACTUALITÉS / PRESSE](http://www.interelles.com/presse) | |